



## Grenier pour le Développement Intégré au Bushi

gdibuassordc@gmail.com , gdi@gdi-rdc.org

[www.gdi-rdc.org](http://www.gdi-rdc.org)

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DES COMITES D'ADDUCTION D'EAU NDUBA DU SAMEDI 10 DECEMBRE 2016

Le samedi 10 Octobre 2016 s'est tenue une Assemblée Générale élective des comités de gestion des bornes fontaines de l'Adduction d'eau Nduba au bureau de base GDIBU/Nduba afin d'élire un nouveau Comité Central de gestion, évaluer et échanger sur la bonne marche de l'adduction. Ainsi, tous les membres des comités de gestion des bornes fontaines avaient été invités afin d'y assister et participer.

L'ordre du jour comprenait six points essentiels à savoir :

- Rapport du président sortant de l'adduction d'eau potable
- Rapport du technicien d'adduction d'eau
- Mot d'un membre du Village Assaini
- Election du nouveau Comité
- Divers et recommandations

#### Introduction

La réunion a commencé avec une courte prière prononcée par un participant suivi de la présentation des participants. Le Président du conseil d'administration de l'organisation Grenier pour le Développement Intégré au Bushi, Mr Jean-Marie a circonscrit le débat au tour de la pérennisation de l'adduction, l'importance de l'eau potable et la responsabilité collective.

#### 1. Le rapport du président du comité central de l'adduction

Le président sortant du comité central de l'adduction d'eau, Munganga Rugamika a rappelé l'historique de l'adduction inaugurée en 2010 quand le rôle du conseiller de ce même comité lui a été confié. Il a montré aux participants combien l'eau leur est utile et le rôle qu'il jouait comme président (organiser les réunions des comités des BF et le vote des comités de bornes fontaine.) Vers 2013, s'observe une négligence dans les contributions au sein des comités de borne fontaine et notre adduction a commencé à éprouver des difficultés de fonctionnement administrative a-t-il ajouté. Alors deux questions lui ont été posées pour éclairer la lanterne des participants :

1. Qu'est ce qui était à la base de ces difficultés ?

R/ Les Comités des bornes fontaines ne donnaient pas les chiffres exacts des personnes qui puisaient et qui payaient de l'eau au trésorier du Comité Central.

L'absence de la Trésorière n'a pas facilité d'avoir toute la lumière sur la question.

2. Qu'est ce que vous faisiez avec les cotisations collectées ?

R/ On les utilisait t pour réparer les pannes qui se produisaient sur le réseau.

#### 2. Le rapport du technicien de l'adduction

Le technicien a expliqué aux participants qu'il a été formé et nommé technicien en chef de cette adduction le 05/12/2010 par l'équipe technique chargée d'exécution du ce projet en collaboration avec l'organisation GDIDU. A partir de 2012, les bénéficiaires ont commencé à négliger les cotisations ( 0.1\$ par mois et par ménage) mais vu l'importance de notre adduction, j'ai continué à entretenir le réseau sans être payé car la caisse ne parvenait plus à couvrir les frais d'entretien et l'adduction me doit de l'argent , a-t-il dit.

Il a informé aux participants que les gens du Projet du Village Assaini qui sont arrivés dans l'entité ont abîmé le réseau d'adduction (les décanteurs ont été mis hors service, des tuyaux posés en plein air, le tank souillé par la boue et un raccordement à Lwizi qui cause le dysfonctionnement sur les autres bornes fontaines.

### **3. Mot de représentant du projet village assaini**

Le représentant du village assaini, CIKALASHA Noël a été invité de présenter les objectifs et les résultats de leur intervention sur le réseau d'adduction Nduba /Nyamubanda. Il a expliqué que leur projet /programme village assaini est un projet du gouvernement congolais qui consiste à distribuer de l'eau dans les milieux où les bornes fontaines sont éloignées et réparer des pannes à des endroits où elles se présentent et une fois une borne fontaine installée, un comité de gestion est mis en place.

. Deux questions lui ont été posées par un membre de GDIBU :

- Est ce que le village assaini est venu remplacer les comités de gestion mis en place par GDIBU ?

R/ Non. Mais ils doivent collaborer.

- Quels sont les résultats réalisés par votre projet sur le réseau d'adduction Nduba /Namubanda?

R / Nous avons implanté une borne fontaine à Lwizi.

Cependant, pour la majorité des participants, le projet du village assaini a créé plus de problèmes sur le réseau d'eau que ne les a résolus et aucun résultat positif n'aurait été atteint. En fin de compte, il a promu une bonne collaboration avec le GDIBU pour la pérennisation de l'adduction.

### **4. Election du Comité centrale de gestion**

L'élection portait sur les postes suivants : Président, Secrétaire et du trésorier.

Une élection primaire a été organisée qui a ressorti 3 hommes : Mutiri (7voix), Valentin (12voix), André (11voix) et une femme M'Kazige (2voix). Les hommes ayant eu moins de 7 voix et les femmes de moins de 2 voix ont été écartées. Les candidats présélectionnés, devant l'assemblée ont été prié de présenter leur vision pour la pérennisation de l'adduction. Au lieu de présenter leur vision, Mr André et Mutiri ont jugé bon de désister au profit du candidat restant, Mr Valentin.

Ainsi, Mr NTAKOBAJIRA LUGABA Valentin a été retenu au poste de Président et Madame M'KAZIGE NSIMIRE a été élue au poste de vice présidente par acclamation.

Au poste de Trésorier : M'MASIRIKA NSIMIRE (7 voix) a été élue contre André et Bukondogole, 4 voix chacun. Les voix inférieurs à 4 ont été écartées.

Au poste de Secrétaire, Monsieur BAHATI BUHALAGARHA Jean Marie (18 voix) a été élu contre Bukondogolo (17 voix). L'assemblée a jugé bon de retenir le secrétaire et la trésorière bien que n'ayant pas réunis la majorité des voix.

A la fin du processus d'élection, les nouveaux élus à travers le nouveau président a promis de bien gérer l'adduction au profit des bénéficiaires. Il a insisté qu'il ne souhaite pas hériter des dettes éventuelles que l'adduction pourrait devoir au technicien. A titre symbolique, le président de GDIBU lui a remis le code de gestion de l'adduction d'eau Nduba et la nouvelle loi régissant l'eau en RDC comme signes de pouvoir.

### **5. Recommandations et divers:**

#### **• Au technicien de l'adduction**

Le technicien n'ayant pas suivi certaines procédures prévues par le code de gestion lors de ses interventions sur le réseau et la caisse de l'adduction étant presque vide, les prestations non payées ne peuvent pas être considérées comme une dette. Toute fois, il pourrait bénéficier d'une prime forfaitaire sur les arriérées de paiement de 2016, une fois recouvrées et les dettes clamées vérifiées par une commission ad-hoc. Cette prime ne devra pas dépasser 50% de la somme récupérée auprès des ménages et responsables des bornes fontaines privées sur la période antérieure au 31 décembre 2016

- **Aux comités sortant** : Faciliter et organiser la remise rapidement en remettant les rapports (rapport financier, les registres des bénéficiaires par borne fontaine, les livres de caisses, les bons de reçus et autres documents et matériaux et outils de l'adduction)
- **Au comité entrant** :  
Le comité entrant doit appliquer le code en vigueur pour le bon fonctionnement de l'adduction et veiller au respect des lois relatives à l'eau en RDC en cas d'interventions externes futures sur le réseau.  
Recouvrer les arriérées de paiement 2016 auprès des ménages non en ordre et les sommes en souffrances auprès des trésorier(e)s
- **Au village assaini et partenaires** :  
Réparer les pannes causées lors de leur intervention à leurs frais sur le réseau et cesser de créer des comités parallèles mais plutôt renforcer les capacités des comités en place.
- **Aux autorités locales, étatiques et partenaires au développement** :  
Collaborer et appuyer le nouveau comité dans la pérennisation de l'adduction d'eau et l'accroissement de la cohésion sociale au tour d'un bien communautaire comme l'adduction d'eau potable.

Commencée à 11h 30, la réunion a pris fin à 15h à la satisfaction des participants.

### Le rapporteur



Photo des élus et participants(57) aux élections

